



# La Ville de MAUBEUGE

Recrute

Dans le cadre d'un remplacement d'un agent momentanément indisponible

Un agent d'accueil et de médiation

A temps complet

Sous l'autorité du Directeur Général Adjoint Animation et Attractivité, vous serez affecté(e) au sein de la direction des Affaires culturelles et aurez pour missions :

- D'assurer l'accueil lors des différentes ouvertures au public des équipements municipaux relevant de la Direction
- De participer à la mise en place et à l'encadrement des ateliers de médiation numériques et physiques liés aux activités culturelles
- De participer à l'animation des visites guidées de la salle Sthrau et des différentes expositions temporaires accueillies au sein des équipements municipaux
- Aider à la mise en œuvre logistique des déplacements des groupes accueillis

Ponctuellement :

- Aider à la conception et réalisation de supports de médiation multimédia
- Aider à la conception et réalisation d'ateliers de médiation en lien avec les prestataires associatifs
- Assister à la mise en œuvre des autres manifestations culturelles et associatives

### Savoirs

- Connaissance de l'environnement d'une collectivité
- Connaissance de la structuration du réseau associatif et culturel local
- Techniques d'écoute

### Savoirs faire

- Accueillir le public avec amabilité
- S'exprimer clairement
- Maîtriser les outils informatiques

### SAVOIRS ETRE

- Qualités relationnelles et rédactionnelles
- Capacité d'écoute et de vulgarisation
- Sensibilité à l'art
- Sensibilité et intérêt pour la culture en général

### CONDITIONS D'EXERCICE

- Travail en équipe et en autonomie
- Travail en présence du public
- Disponibilités en soirée et le week-end en fonction de la programmation des manifestations
- Contact avec le public (y compris mineur et public en situation de handicap)

Lettre, CV et diplômes à déposer impérativement dans l'Espace citoyens sur le site de la ville de Maubeuge  
- Rubrique Ressources humaines - Demande d'emplois  
Jusqu'au 26 octobre 2022 inclus

Poste à pourvoir à compter du 2 novembre 2022